

Iran : une accélération alarmante des exécutions de prisonniers politiques en temps de guerre

Alors que le conflit militaire entre les États-Unis, Israël et l’Iran se prolonge depuis le 29 mars 2025, une évolution particulièrement inquiétante se dessine à l’intérieur du pays : l’intensification rapide des exécutions, ciblant de manière croissante les prisonniers politiques et les détenus accusés d’atteintes à la sécurité de l’État.

Selon les données publiées par HRANA, l’agence de presse des militants des droits humains en Iran, au moins neuf prisonniers politiques ont été exécutés depuis le début des hostilités. Cette série a débuté avec l’exécution de Kourosh Keyvani, un binational accusé d’« espionnage », suivie dès le lendemain par la mise à mort de Mehdi Ghasemi, Saleh Mohammadi et Saeed Davoudi. Par la suite, deux accusés présentés comme liés à l’Organisation des Moudjahidines du peuple — Akbar Daneshvarkar et Seyyed Mohammad Taghavi Sangdehi — ont été exécutés, puis Babak Alipour et Pouya Ghobadi dans une affaire connexe. Enfin, Amir Hossein Hatami a été pendu à l’aube, portant à neuf le nombre de prisonniers politiques exécutés en quelques jours.

Cette séquence chronologique met en évidence non seulement une hausse du nombre d’exécutions, mais aussi une réduction des intervalles entre celles-ci, traduisant une nette accélération du rythme. Plus significatif encore, toutes les exécutions recensées durant cette période concernent des affaires à caractère politique ou sécuritaire. Aucun cas d’exécution pour des crimes de droit commun n’a été signalé, ce qui suggère un infléchissement majeur de la politique pénale en temps de guerre.

Dans le même temps, les signes d’une nouvelle vague imminente d’exécutions se multiplient. Au moins six détenus — Vahid Bani-Amariyan, Abolhasan Montazer, Mohammad Amin Biglari, Shahin Vahediparast-Klor, Abolfazl Salehi Siavashani et Ali Fahim — ont été placés à l’isolement à la prison de Qezl-Hesar, une mesure généralement interprétée, dans la pratique judiciaire iranienne, comme l’annonce d’une exécution imminente. D’autres prisonniers, dans différentes régions du pays, demeurent dans le couloir de la mort.

Les données actuelles indiquent une intensification de cette pratique. Le contexte général confirme l’ampleur du phénomène. Selon le rapport annuel de l’Association des militants des droits humains en Iran, au moins 2 488 personnes — dont 63 femmes et 2 mineurs — ont été exécutées en l’an 1404, parmi lesquelles treize en public. Au cours de la même période, 130 autres personnes, dont 10 femmes et 1 mineur, ont été condamnées à mort. Si une part importante de ces exécutions concerne des crimes de droit commun, les organisations de défense des droits humains dénoncent de longue date le recours à la peine capitale dans les affaires politiques et sécuritaires, ainsi que les graves violations du droit à un procès équitable.

L’ensemble de ces éléments dessine un tableau préoccupant : en temps de guerre, la peine de mort apparaît de plus en plus comme un instrument de répression politique. L’accélération des exécutions, leur concentration sur des affaires liées à la sécurité de l’État et la multiplication des signes annonciateurs d’exécutions imminentes font peser une menace directe sur de nombreux détenus. Dans ce contexte, les craintes d’une vague d’exécutions à grande échelle se renforcent, dans un climat marqué par l’opacité judiciaire et l’absence de garanties fondamentales.